



*Par Sauveur Pierre Etienne**

Soumis à AlterPresse le 26 décembre 2024

L'année 2024 s'en va, laissant les Haïtiennes et les Haïtiens dans le deuil et la désolation : massacres, incendies criminels, kidnappings, tortures atroces, scènes d'anthropophagie, déplacements de populations, inondations, crise humanitaire aiguë, famine de grande ampleur... Une situation cauchemardesque qui continuera de nous hanter pendant longtemps encore. Comment en sommes-nous arrivés là ?

À la chute de la dictature des Duvalier (7 février 1986), dans le sillage de la politique néolibérale de Margareth Thatcher et de Ronald Reagan visant à affaiblir l'État dans les pays du Sud, une frange importante de la classe politique haïtienne jurait de démanteler l'État (*kraze Leta*) sans se préoccuper d'une structure alternative susceptible de remplir tout au moins sa fonction répressive. Avec le coup d'État du 29 septembre 1991, l'embargo sollicité par l'ancien président Jean-Bertrand Aristide et imposé à Haïti par les États-Unis a fini par déstructurer une économie déjà rachitique. La signature de l'Accord de Paris (*Stratégie de reconstruction sociale et économique*), le 22 août 1994, par Leslie Delatour et Leslie Voltaire, les deux représentants du président Jean-Bertrand Aristide, comme condition *sine qua non* de l'intervention des troupes américaines en Haïti, devait entraîner la démobilisation de l'Armée d'Haïti en 1995 et la liquidation des entreprises publiques. L'imposition aux dirigeants haïtiens de l'importation massive du riz de l'Arkansas par le président Bill Clinton sonna le glas de ce qui restait encore de l'agriculture haïtienne. Dès lors, la société haïtienne, déjà sous perfusion, respirera difficilement grâce à l'oxygène que lui fournissent la diaspora, les ONG et surtout le trafic de la drogue.

L'effondrement de l'État haïtien en 1994 et en 2004, le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les événements du 6 et 7 juillet 2018, du 17 octobre, du 18 novembre 2018, du 7 au 15 février 2019, tsunami politique dévastateur (*Opération pays lock*),

l'assassinat du président Jovenel Moïse, dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021 (nouvel effondrement de l'État haïtien), et la fédération des gangs armés par la représentante du Secrétaire général de l'ONU, l'ambassadrice Hellen Lalime, portent le processus d'effondrement sociétal à son paroxysme. La suspension des vols aériens et l'embargo sur les armes imposé à Haïti par Washington, qui ne parvient pas toutefois à empêcher les gangs lourdement armés de s'approvisionner en armes de guerre et en munitions aux États-Unis, mettent à nu l'hypocrisie et le cynisme de la communauté internationale.

Ainsi, la classe politique haïtienne, le secteur privé des affaires, la société civile, les gangs/terroristes, les cartels de Cali, de Medellín et de Sinaloa, de même que la communauté internationale, créent en Haïti une situation d'anarchie sanglante et de chaos généralisé. L'enfer et l'apocalypse ont maintenant un autre nom : Haïti.

En conséquence, celles et ceux qui s'autoproclament autorités en Haïti sont maintenant face à leur destin : mettre fin à la violence endémique, à l'impunité et la corruption structurant le système politique haïtien ou se retrouver dans la poubelle de l'histoire. En d'autres termes, intervenir pour infléchir le cours des événements, c'est-à-dire se hisser à la hauteur de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines, ou continuer à se mettre à plat ventre devant la communauté internationale et à nager sans vergogne dans l'océan de violence aveugle, d'impunité et de corruption qui finira par nous engloutir toutes et tous.

Tels sont mes réflexions sur la terrible année 2024 et mes vœux pour le Nouvel An.

*Politologue